



LE RÔLE DU PARLEMENT DANS LA PRÉVENTION ET LA GESTION DE CONFLITS EN AFRIQUE DE L'OUEST



Conférence régionale conjointement organisée par
l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire et l'Union interparlementaire

Abidjan, 28-30 octobre 2013

Genève, le 15 août 2013

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la Conférence régionale sur le thème **Le rôle du parlement dans la prévention et la gestion de conflits en Afrique de l'Ouest qui se déroulera à Abidjan** du 28 au 30 octobre 2013.

Depuis quelques années en effet, la région de l'Afrique de l'Ouest est le théâtre des crises sociopolitiques et des conflits récurrents. Les conséquences de ces troubles, dont l'instabilité croissante des pays de la région, tout en fragilisant la construction de l'état de droit, désarticulent l'architecture sociale et compromettent la réalisation du développement socio-économique nécessaire à une paix durable.

Conformément à son statut d'institution représentative du peuple, le parlement doit apporter une contribution substantielle à la prévention et à la gestion de conflits dans le cadre de ses prérogatives de défense des intérêts de la population.

La Conférence régionale vise à sensibiliser les parlementaires au rôle déterminant qu'ils doivent jouer dans la prévention et la gestion des conflits, à les informer des instruments et mécanismes internationaux et régionaux en la matière et à les encourager à multiplier des initiatives de dialogue devant aider à désamorcer ou au règlement pacifique des conflits. Ces efforts devraient permettre aux parlementaires de marquer une présence significative dans la consolidation de la cohésion sociale.

Les participants seront invités à définir des orientations devant faciliter leur intervention dans ce processus tant au niveau national que régional.

Nous vous invitons à désigner une délégation composée de six personnes maximum. Comme il est de coutume à l'Union interparlementaire, chaque délégation doit comporter des hommes et des femmes et doit refléter la configuration politique de votre parlement. Nous vous prions de bien vouloir faire remplir le formulaire d'inscription ci-joint et de le retourner aux adresses mentionnées au plus tard le 20 septembre 2013.

Nous souhaiterions appeler votre attention sur le fait que, conformément aux pratiques de l'UIP, toutes les questions relatives aux visas, aux chambres d'hôtel et au transport des participants doivent être réglées par les participants eux-mêmes. Pour faciliter les réservations de chambres d'hôtel, nous joignons à la présente un document d'informations générales contenant les différentes catégories d'hôtels proposés et un formulaire de réservation que les participants pourront utiliser s'ils le souhaitent.

./.

Nous espérons vivement que vous serez en mesure de prendre part à cette rencontre. Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération



Guillaume Kigbafori Soro
Président de l'Assemblée nationale
de Côte d'Ivoire



Anders B. Johnsson
Secrétaire général de l'Union
interparlementaire

Pièces jointes :

Ordre du jour provisoire
Note d'information
Informations générales
Formulaire d'inscription
Formulaire de réservation d'hôtel